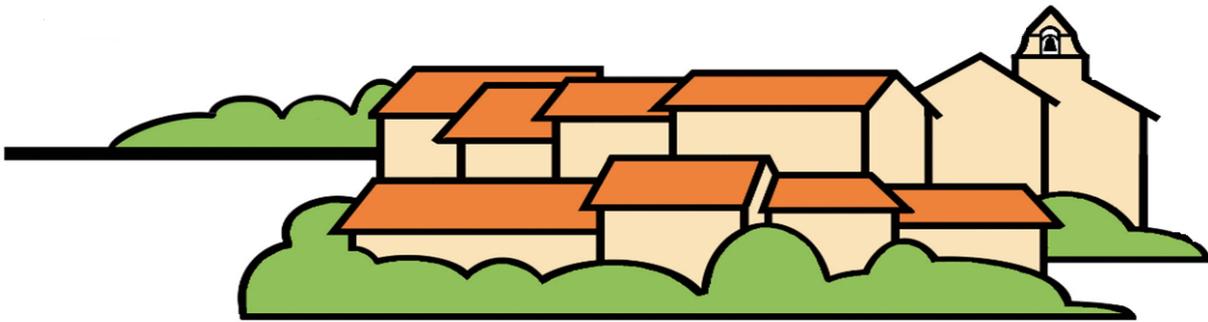


L'Alloinay



SOMMAIRE

P2 : Sommaire
 P3 : **EDITO**
 P4 : **INFORMATIONS MUNICIPALES**
 Délibérations du Conseil Municipal
 P6 : Le conseil municipal d'Alloinay
 P7 : Le budget de la commune
 P10 : Commémoration à la stèle
 P11 : Le CCAS
 P12 : La Communauté de communes Mellois en Poitou

P14 : Parole d'habitant : M Dorian Puygranier
 P15 : Travaux sur la commune
 P17 : **ASSOCIATIONS COMMUNALES**
 P20 : L'Ambroisie: un enjeu de santé publique
 P21 : Menus de fêtes
 P22 : Photo ancienne du conseil municipal de Gournay élu en 1965
 P23 : Jeux



Les heures d'ouverture des mairies (port du masque obligatoire)

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gournay	14H – 18H	9H - 12H		9H – 12H
Les Alleuds			13h30 - 18h	

Mairie de Gournay : Tél : 05 49 29 31 04

mairie-gournay@paysmellois.org

Mairie de Les Alleuds : 05 49 29 34 62

mairie-lesalleuds@paysmellois.org

Site Internet : <http://www.alloinay.fr/>



DÉCHÈTERIES DE BRIOUX SUR BOUTONNE, CELLES SUR BELLE, CHEF BOUTONNE, MELLE, MOUGON ET SAUZÉ VAUSSAIS

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 01/04 au 30/09	9h30 - 12h 14h - 18h					
Du 01/10 au 31/03	9h30 - 12h 14h - 17h					

Commission communication : réalisation du bulletin municipal et site internet



La commission communication est composée d'élus et de non élus : Maciej Siurek - Chollet Daniel - Terny Jennifer - Olivet Alexandra - Gouinaud Eric - Gourichon Damien - Sandrine Tireau - Vuze Valérie - Rose Donizeau

LES FLOPS DE L'ETE

Cambriolage, dégradation, vitesse, non respect de la réglementation routière (en particulier les STOP), vandalisme, divagation d'animaux, brûlots sauvages, stationnement gênant, déchets dans la nature, nuisances sonores,... Ne nous cachons pas la face, nos villages ne sont plus des lieux protégés où il fait bon vivre. La faute à des comportements irréfléchis et égoïstes qui polluent l'existence des uns et des autres.

Nous avons cette chance par rapport aux animaux, de penser, de réfléchir, de communiquer mais quand on voit depuis la fin du confinement, tous les maux que nous avons à traiter dans nos campagnes, nous sommes en droit légitimement de nous poser la question suivante : **où va-t-on ??**

Certains de nos concitoyens ont vu leur bien détruit ; d'autres ont été volés ; certains doivent supporter la fumée suffocante des brûlots de produits pas toujours licites ; de plus en plus de déchets, jonchent nos bords de route ; les panneaux de signalisation tombent sous la pression du machinisme ; il n'est plus possible de faire une soirée sans que la musique soit à un niveau sonore supportable pour le voisinage ; nos villages sont traversés par des automobilistes peu scrupuleux de la signalisation et à des vitesses excessives qui mettent la vie de nos enfants en danger ; des chiens divaguent, sans que leur propriétaire modifie leur comportement,... Nous, élus d'Alloinay, vous disons

HALTE A CETTE FOLIE !

Nous devons tous nous reprendre en main et modifier nos comportements individualistes.



Des propriétés ont été endommagées par des véhicules (tracteur ou voiture), une toiture de maison a été touchée par deux fois !

Vandalisme sur des biens communaux, déchets jetés dans la nature, panneau de signalisation détérioré. La liste est longue !



Des containers où tout et n'importe quoi sont jetés et s'ils sont pleins, les déchets sont posés sur le sol... Se moquant pas mal du voisinage ou de savoir qui va les ramasser.

NOUS VOUS APPELONS AU BON SENS !

PLUS JAMAIS CELA DANS NOS VILLAGES !

RESPECTONS LA VIE, LA NATURE ET LES BIENS D'AUTRUI

INFORMATIONS MUNICIPALES

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables à la mairie de Gournay, sur les panneaux d'affichage extérieur et sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci. L'Alloinay n'ayant pas été diffusé depuis octobre 2019, nous avons retranscrit uniquement des informations importantes.

Séance du 24 juillet 2019.

Remplacements réserves incendie, La Gaillochonière, La Grande Tranchée et La Coussardière : Le CM, à l'unanimité des présents décide le remplacement de la réserve incendie hors d'usage de La Gaillochonière. Accepte que la haie entourant la réserve de La Coussardière soit enlevée par les agents afin qu'un état des lieux de cet équipement soit réalisé pour juger de la nécessité de son remplacement, qui s'il était avéré, nécessiterait de trouver un nouvel emplacement. Permet la substitution de la réserve enterrée de La Grande-Tranchée par un modèle souple.

Questions diverses : Toiture salle polyvalente : Le CM prend connaissance des conclusions de L'APAVE(organisme ayant procédé au contrôle de la toiture).Le problème serait dû à un manque d'aération (l'isolant touchant la volige) provoquant de la condensation qui fait pourrir le zinc. Cet état ayant encore été aggravé après la 1^{ère} intervention, survenue pendant la garantie décennale.

Séance du 25 septembre 2019.

Rapport diagnostic toiture salle polyvalente et prévisions des travaux. Le CM décide de reprendre contact avec Mr BEAUDOIN Hervé (Architecte qui a mené à bien la construction de ce bâtiment en 1991). Le CM estimant que c'est à lui que doit être confié ce dossier de remise en état de la toiture.

Terrain de La Boudranche, rue de la Cité : Mr le Maire informe qu'il a reçu une demande d'un habitant pour l'achat de cette parcelle d'une superficie de 618m². Après délibération, le CM, considérant que ce terrain n'est pas utilisé par la commune qui doit cependant l'entretenir, se déclare à l'unanimité favorable à sa vente.

Séance du 29 octobre 2019.

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie annexe de Les Alleuds : Mr le Maire signifie que la réduction du temps de travail dans la collectivité de Mme AUBERT Véronique aura une incidence sur les permanences de la mairie

annexe. Pour cette raison, il propose de réduire cette permanence à une seule, et de la fixer au jeudi après-midi. Cette suggestion est adoptée à l'unanimité.

Tarifs salle des fêtes : Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs de location des salles. (les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune)

Questions diverses : Mise aux normes éclairage public de Gournay-Loizé , Mr le Maire informe l'assemblée que ces travaux sont enfin terminés. L'éclairage est programmé pour se déclencher le matin à 6h30 et s'arrêter le soir à 22h30. En revanche, l'arrêt du matin et le démarrage en fin de journée sont fonction de la luminosité, ce qui explique les variations pouvant être constatées.

Toiture salle polyvalente. Mr BEAUDOIN Hervé, architecte ayant œuvré à la construction de ce bâtiment, reconnaissant que la situation actuelle, avec les fuites constatées, nécessite réparation. Cependant il regrette de ne pas avoir été sollicité pour avis sur la première intervention. A la demande de Mr le Maire, Mr BEAUDOIN interviendra lors du prochain conseil municipal pour exposer les solutions qu'il préconise.

Informations scolaires. A la rentrée de la toussaint, il est fait obligation aux établissements (primaires, collèges, lycées) de servir un repas végétarien par semaine, expérimentation prévue sur deux ans.

Séance du 27 novembre 2019

Don au Téléthon : Le concours de belote et le dîner accueillant de moins en moins de participants, Mr le Maire propose de ne pas en organiser cette année, mais plutôt de faire un don à l'AFM TELETHON d'un montant équivalent aux frais générés pour la préparation du repas soit environ 500 €. Le CM, à l'unanimité, validant cette proposition, la somme de 500 € sera versée à cette association, en 2019.

Machine à pain à Loizé : Mr AIRAULT, devait être contacté pour une demande d'installation d'un distributeur de pains à Loizé, de la même façon que sur Gournay et Les Alleuds. Mr le Maire répond que ce sera fait.

Séance du 18 décembre 2019

La salle des fêtes de Loizé : Elle avait besoin d'un rafraîchissement intérieur pour la rendre plus agréable. Pose de plaques de plâtre sur les murs et peinture.

Séance du 29 janvier 2020 : Le CM reçoit Mr BEAUDOIN pour son expertise de la toiture de la salle polyvalente. M. BEAUDOIN tient tout

d'abord à souligner son attachement à ce bâtiment. Il explique que la situation actuelle est due au vent qui a fait bouger le zinc. Il mentionne que l'expertise effectuée fait mention de ventilations fermées qui ont eu pour résultat, la création de condensation. Devant ce constat, il a cherché des solutions alternatives, plusieurs sont possibles :

- Bacs Acier, mais le risque du même phénomène est probable (panneaux « sandwichs : mousse entre bacs acier), solution qui va rapporter beaucoup de poids sur la charpente, des calculs vont être faits afin de savoir si un tel poids peut être supporté

- Étanchéité avec membranes (système très léger, mis en place à Bocapôle de Bressuire).

- Toiture chaude (membrane + isolation thermique) de façon à empêcher la condensation : plus de vide entre le zinc et l'isolant. Cette solution présentant l'avantage d'une isolation plus performante que l'actuelle, et moins coûteuse que le zinc. Mr BEAUDOUIN stipule qu'il reviendra faire une présentation du projet quand celui-ci sera plus abouti. Le plafond abîmé par les infiltrations sera réparé, ou entièrement refait, suivant les travaux décidés. Le coût de ces travaux ne peut encore être avancé, il sera fonction de ce qui pourra être fait.

Séance du 4 mars 2020 :

Rapport de Mr BEAUDOUIN sur la couverture de la salle polyvalente. Il présente des photos du toit. Les verrières sont en très mauvais état. Le double vitrage n'est plus étanche. Il propose de les supprimer lors de la réfection de la couverture. Il a constaté qu'un nouveau voligeage a été posé sur l'ancien. Par conséquent il y a une insuffisance du vide d'air et la ventilation est non conforme, ce qui provoque de la condensation. La proposition est donc de passer d'une couverture froide à une couverture chaude, sans devoir ventiler la sous-face. Le conseil municipal réagit devant l'estimation des travaux et demande la suppression des lanternaux. Mr BEAUDOUIN va donc demander à l'économiste de refaire une estimation. Il sera nécessaire de faire une déclaration de travaux puis l'appel d'offres. Enfin il faudra trouver un créneau de trois mois pour l'intervention.

Aménagement D 948 : Les plans des travaux de la D 948 sont présentés à l'assemblée.

- La Brunette : mise en place d'un rond-point, avec la création d'une nouvelle voie pour aller à la Chapelle Pouilloux et d'un bassin d'orage.

- Chaignepain : création d'un rond-point au quatre routes. Un accès pour les agriculteurs sera aménagé, un chemin et un chemin piétonnier. Un passage piéton sera également créé au niveau du rond-point. Un bassin d'orage sera aménagé dans la parcelle de Mr QUINTARD. Le chemin qui vient de Les Alleuds sera fermé.

- Gournay-Lezay: un pont sera construit, la route de Gournay-Saint-Vincent passera en dessous de celui-ci. Il n'y aura pas de bretelles d'accès mais une route parallèle à la D948 du pont à La Verdinière.

Séance du 27 Mai 2020.

Installation du nouveau conseil municipal suite aux votes du 15 mars.

Il a été procédé à l'élection du maire de la commune et de ses adjoints ainsi qu'un maire délégué pour la commune de Les Alleuds.

Maire : Mr CHARTIER Bernard. Adjoints au nombre de cinq et dans l'ordre, Mr RAYNEAU Daniel, Mr VAIE Jean-Marie, Mr GOUINAUD Eric, Mr LUCQUIAUD Maguy, Mr CHOLLET Daniel. Maire délégué de Les Alleuds : Mr GOURICHON Damien.

Séance du 10 Juin 2020.

Cette séance est principalement dédiée à la désignation des délégués aux différents syndicats et des référents communaux Mellois en Poitou et la désignation des membres des commissions communales.

La liste est consultable sur le site de la commune rubrique vie municipale, onglet commission.

Séance du 1^{er} juillet 2020.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2020 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de reconduire les taux de 2019, soit :

- Taxe Foncier Bâti 6,74 %

- Taxe Foncier Non Bâti 31,59 %

pour un produit fiscal attendu de 114 948 €

Budget primitif 2020, vous en trouverez les grandes lignes dans l'article consacré au budget de la commune.

Mise en place d'un fonds spécifique de subvention aux entreprises de Mellois en Poitou au regard de l'impact de la crise sanitaire : Au regard de sa compétence en matière économique, la communauté de communes Mellois en Poitou souhaite participer à l'effort national et régional et adopter une attitude proactive afin de soutenir son tissu économique et sauvegarder l'emploi sur son territoire. Il est proposé que les communes puissent abonder ce fonds à hauteur de 10 € / habitant. Par 18 voix pour, le conseil municipal accepte de participer au fonds d'aide à hauteur de 10 €/ habitant, soit 8 830.00 €. (Il est à noter que la communauté de commune Mellois en Poitou dégage pour ce fond une enveloppe de 500 000 €, l'ambition communautaire est de porter le fonds de soutien à 1 000 000 €).



Le nouveau conseil municipal élu en mars 2020

Mr Chartier Bernard a été élu maire d'Alloinay, Damien Gourichon, maire délégué de Les Alleuds et 5 adjoints : Daniel Rayneau, Jean Marie Vaie, Eric Gouinaud, Maguy Lucquiaud et Daniel Chollet



BUDGET DE LA COMMUNE

Avant le vote du budget, il convient au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'année 2019. Mr le maire a présenté le compte administratif 2019 qui met au jour un excédent de clôture en fonctionnement de 230 929,98 € et un déficit en clôture de la section investissement de 1 370,70€. L'ensemble présente une situation excédentaire de 229 559,28 € pour l'année, sans reprise sur résultat. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 tel que présenté. Le vote du budget est l'acte essentiel d'une collectivité.

LES PRINCIPES.

Le budget de la commune est divisé en fonctionnement et investissement. Il existe des règles précises pour savoir ce qui relève de ces deux parties. Le budget doit être en équilibre : les recettes doivent être égales aux dépenses au centime près. Que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Le budget doit être sincère. C'est à dire qu'il ne doit pas user d'artifices comptables pour masquer un déficit.

La commune reste maîtresse de ses choix dans la mesure où le budget respecte les règles. C'est le principe de la souveraineté budgétaire. Il est contrôlé sur le plan formel par la préfecture.

Tous les documents budgétaires sont consultables par les citoyens.

LES RECETTES.

- **Les recettes fiscales ou impôts locaux** : Les principales sont : le foncier bâti (pèse sur les propriétaires de constructions principalement des habitations), le foncier non bâti, la taxe d'habitation (pèse sur tous ceux qui résident dans la commune). Le Conseil Municipal vote les taux mais ne décide pas des bases. Les bases correspondent à la valeur du bien taxable. Celle-ci est révisée annuellement par le Parlement. Les taux correspondent au pourcentage de la base qui est taxée. Ils sont fixés par la commune. Si la commune veut augmenter ses recettes fiscales, elle peut soit accroître ses bases (par exemple en augmentant la population ou la richesse économique), soit augmenter ses taux.

- **Les recettes non fiscales.**

Ce sont principalement les recettes d'exploitation des services : Loyers des logements communaux, location des salles...

- **Les contributions de l'État.**

Elles représentent une part croissante des recettes des communes. Principalement pour compenser la suppression de revenus antérieurs des communes ou pour assurer une péréquation entre communes riches et pauvres

- **Les contributions des autres collectivités locales et de l'Union Européenne.**

Elles sont souvent sollicitées pour aider au financement de projets importants. La commune peut solliciter, l'Europe, l'état, la région, le département.

- **Le fctva** C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement

- **Les emprunts.**

En théorie, ils ne doivent servir que pour la section d'investissement. Une bonne gestion municipale doit recourir à l'emprunt de façon subtile. Quand les taux sont très bas, il peut y avoir intérêt à y avoir recours. Sinon, c'est une solution de facilité fort dangereuse. (Notre commune est faiblement endettée environ 40 000 € d'échéances annuelles, il est à noter que 3 emprunts seront soldés en 2020.

LES DÉPENSES.

Elles sont libres d'autant que la commune possède la compétence générale. A savoir, qu'elle peut financer toute dépense qu'elle souhaite hormis ce qui sort explicitement de son domaine de compétence (en général parce que c'est la compétence de l'intercommunalité).

Cependant, la majorité des dépenses correspond à des dépenses contraintes. C'est à dire dont on ne peut se dispenser. La plus importante étant les dépenses de personnel.

BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2020

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, prestations de services, dotations de l'état et impôts et taxes. Afin de respecter leur destination, les recettes fiscales et les dotations de fonctionnement sont intégralement affectées aux dépenses de fonctionnement.

DEPENSES	Valeur exprimée en euro
Charges à caractère général	701 700
Charges de personnel	247 050
Atténuation de produits	900
Dépenses imprévues	29 000
Virement à la section investissement	332 148
Opération d'ordres de transfert entre section	90 139
Autres charges de gestion	372 600
Charges financières	8 000
Charges exceptionnelle	3 500
TOTAL	1 785 037

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	993 131,80
Atténuation de charges	0
Transfert entre sections	30 755
Produits des services	7 700,20
Impôts et taxes	522 603
Dotations et participations	148 847
Autres produits de gestion	82 000
Produits exceptionnels	0
TOTAL	1 785 037

La section d'investissement regroupe en dépenses le remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipements de la collectivité (travaux en cours et divers achats...). Et en recette les emprunts, le FCTVA, les dotations et subventions de l'état, de la région, du département.

DEPENSES	
Déficit antérieur reporté	25 114,82
Transfert entre section	30 755
Emprunts et dettes	36 000
Immobilisations corporelles	0
Immobilisations corporelles	411 937,18
Reste à réaliser 2019	0
TOTAL	503 807

RECETTES	
Excédent investissement reporté	0
Produit cession immobilisation	0
Virement section fonctionnement	332 148
Transferts entre sections	90 139
Dotations, fonds divers	34 800
Subventions d'investissement	13 720
Emprunts et dettes	3 000
Reste à réaliser 2019	30 000
TOTAL	503 807

Nous avons prévu la réfection de la toiture de la salle polyvalente. Les travaux sont importants, la toiture devant être refaite en totalité pour éviter tous les désagréments inhérents à l'ancienne structure. Il est fort probable que ces travaux soient reportés d'une année suite au retard pris à cause de la crise sanitaire. Nous avons effectué d'importants travaux de voiries (Déjà réalisés à La Gaillochonnaire, La Grande Tranchée et Chaignepain), la mise en place d'une réserve incendie à Bataillé. Nous envisageons sur la fin de l'année la réfection de la toiture du logement dénommé La villa ainsi que des travaux de voiries complémentaires.

Une boîte à pains sera installée prochainement à Loizé (à l'Espace de la Ferme)

COMMEMORATION A LA STELE 2020

Depuis 2003, une cinquantaine de personnes se retrouve à la stèle située dans les bois de la Chevrière pour commémorer un fait tragique de la résistance, l'assassinat de deux jeunes résistants. Ci-dessous un extrait du discours de Mr GADIOUX président de l'ANACR comité de Sauzé-Vaussais (Association nationale des Anciens Combattants et Ami (es) de la Résistance)

Avec son aimable autorisation vous trouverez l'intégralité de son discours sur le site de la commune : Alloinay.fr

Raymond Du Rosier et Louis Jourdain se sont engagés très tôt dans la résistance.

Dans un premier temps ils vont participer à la distribution de tracts subversifs, surveillés par la police Française ils échappent de justesse à plusieurs tentatives d'arrestation.

Après le passage de ROL TANGUY dans notre région la résistance s'organise.

Avec son frère Emmanuel et d'autres camarades ils vont s'attaquer aux structures stratégiques exploitées par l'armée Allemande.

Cambriolages de mairies, destruction d'un poste d'observation, incendies de parcs à fourrage, etc...

Mais le 20 juillet 1943 leur camarade Stéphane KUCKARICK est arrêté par la gendarmerie de la Mothe Saint Héray, et remis au service des affaires politiques de Poitiers commandé par le commissaire ROUSSELET. La maltraitance et la torture sont de mise, et les policiers ayant suffisamment d'éléments, le matin même ils vont arrêter Jean BERNIER à Mairé Lesvescault, puis ils vont se cacher et attendre le passage de Raymond et Louis dans le bois près de nous.

Leur parcours de résistants va prendre fin ici même.

Ils sont abattus froidement de plusieurs rafales de mitraillettes.

Ils sont tombés.



Discours de Mr GADIOUX, à sa gauche Mr CHARTIER maire d'Alloinay, Mme BALLAND conseillère départementale et Mr PETRAULT à l'initiative de la pose de cette stèle.



Stèle, la photo des deux jeunes résistants Raymond du ROSIER (à gauche), Louis JOURDAIN (à droite), une plaque vient d'être posée récemment « N'oublions jamais ce guet-apens où ces deux jeunes résistants ont été sauvagement mitraillés par des policiers français asservis aux occupants de notre patrie en ces sombres années 1940-1944... »

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

Le nouveau bureau du CCAS de Alloinay s'est réuni le 24 Juin dernier pour pouvoir faire le point sur les activités de l'année 2020. Ce nouveau bureau de 17 membres est composé d'élus (Mr Bernard Chartier, membre de droit, Aurélie Guerin, Dolorès Vincelot, Alexandra Olivet, Francine Brun, Nadine Renaud, Monique Goudin, Jennifer Terny et Sandrine Tireau), de membres nommés par arrêté du Président (Madeleine Petrault, Siteau Sylvie, Annie Berciaud, Viviane Boniface, Véronique Mounier, Marie Thérèse Proust et Chrystel Samar) et d'une représentante nommée par l'UDAF (Burgaud Sophie).

Pour rappel le CCAS a comme volonté de rassembler les habitants de la commune de Alloinay lors d'activités conviviales comme le repas du 14 juillet ou de Noël par exemple. Mais, il peut aussi apporter une aide ou un soutien aux habitants comme le programme d'aide aux personnes âgées ou l'action en faveur des jeunes (*par exemple, aide financière lors des séjours scolaires*).

Pour les plus jeunes, nous vous rappelons que l'opération « Pass Sport 2020 » est renouvelée pour l'année 2020-2021. Ce pass permet notamment aux bénéficiaires d'avoir une réduction sur le montant de la cotisation pour les activités extra-scolaires pratiquées au sein du canton de Chef Boutonne et Sauzé-Vaussais. Vous pouvez contacter la mairie pour des informations et les modalités complémentaires.

Pour nos aînés de plus de 70 ans, nous les avons également contactés pour mettre en place un système d'aide et de soutien (ex/ appel, visite, courses...) lors d'épisode exceptionnel tel que la canicule ou un futur risque sanitaire éventuel tel que nous venons de le connaître.

Les membres du CCAS restent à votre écoute à vos éventuelles sollicitations.



En raison du COVID, le 14 juillet traditionnel sur notre commune n' a pu avoir lieu, et rien n'est décidé concernant le repas de Noël 2020, mais il apparaît fort compromis.



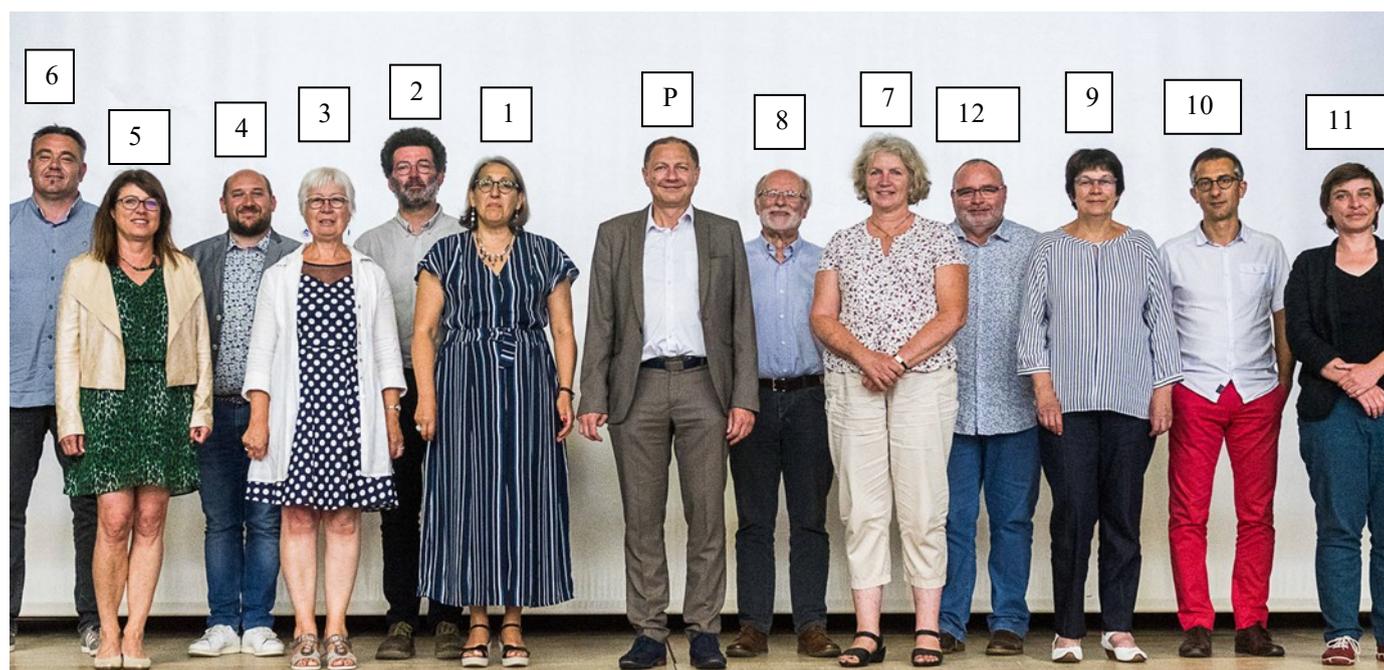
COMMUNAUTE DE COMMUNES



Le jeudi 16 juillet, les 90 conseillers communautaires se sont réunis en conseil communautaire et ont voté pour le président. Deux personnes étaient candidates et c'est Fabrice Michelet, maire de Chef Boutonne et président sortant qui a été élu, avec 60 voix contre 28 pour Patricia Rouxel, maire d'Aigondigné.

Puis 12 vice-présidents ont été élus contre 15 sous l'ancienne mandature.

- 1^{er} vice-président** : pôle solidarité **Mme COUSIN Sylvie** (élue de Celles/Belle)
2^{ème} vice-président : urbanisme et aménagement **Mr GRIFFAULT Sylvain** (maire de la commune de Melle)
3^{ème} vice-président : enfance, jeunesse **Mme PICARD Marylène** (élue de Brieuil-sur-Chizé)
4^{ème} vice Président : attractivité économique et touristique **Mr RAGOT Nicolas** (maire de Sauzé Vaussais)
5^{ème} vice-président : animation du territoire **Mme BRUNET Sylvie** (maire de Celles/Belle)
6^{ème} vice-président : finances **Mr PELTIER Jérôme** (maire de Saint Romans)
7^{ème} vice-président : politique *scolaire* **Mme SAINTE Marie Emmanuelle** (maire de la Chapelle Pouilloux)
8^{ème} vice-président : politique de l'eau **Mr CACLIN Philippe** (maire de Prailles La Couarde)
9^{ème} vice-président : contractualisation et ressources **Mme BILLAUD Chantal** (élue de Fressines)
10^{ème} vice –président : politique *des déchets* **Mr CHOURRE Gilles** (maire de Villiers/Chizé)
11^{ème} vice-président : projet de territoire **Mme KLINGER Sarah** (élu de Melle)
12^{ème} vice-président : pôle patrimoine **Mr PICHON Gilles** (Maire de Rom)



Outre le Président et ses 12 vice-présidents, 17 élus complètent le bureau communautaire :
Sont élus membres du bureau : Lise Pouvreau (élue de Périgné), Sébastien Mercier (élu de Melleran), Olivier Gayet (élu de Lezay), Patricia Rouxel (élue d'Aigondigné), Jean-Marie Haye (élu de Brioux/Boutonne), Philippe Blanchet (élu de La Mothe), Emmanuel Caquineau (élu de Valde-laume), Patrick Charpentier (élu de Sepvret), Patrice Fouché (élu de Fressines), Odile Thellier (élue de Saint Coutant), Julien Chassin (élu de Sainte Soline), Evelyne Thibault (élue d'Aigondigné), Murielle Heurtebise-Daniaud (élue d'Exoudun), Jean-Pierre Nivelles (élu de Villefollet), Dorick Barillot (élu de Mairé l'Evescault), Patrice Guery (élu de Maisonnais) et Frédérique Binet (élue de Lezay).

Numéros utiles

Pour accéder aux services actuels offerts par la communauté de communes, contactez-nous à partir des numéros utiles.



Écoles

- ☎ 05 49 27 56 84 service scolaire, transport scolaire, (inscriptions, lignes...) restauration scolaire



Enfance, jeunesse

- ☎ 05 49 27 56 84



Sports

- ☎ 05 49 35 13 57 base de plein air du Lambon
- ☎ 05 49 07 15 69 équipements sportifs couverts
- ☎ 05 49 07 15 69 service piscines
- ☎ 05 49 27 01 91 piscine Aqua'Melle



Aménagement et urbanisme

- ☎ 05 49 29 83 93



Tourisme

- ☎ 05 49 27 09 62 Pays d'art et d'histoire
- ☎ 05 49 27 26 98 musée de Rauranum
- ☎ 05 49 32 85 11 village vacances du Lambon



Service d'aide à domicile

- ☎ 05 49 27 80 20 centre intercommunal d'action sociale (CIAS) (ménage, portage de repas, toilette des personnes âgées...)



Assainissement

- ☎ 05 49 29 13 16 accueil
- ☎ 06 83 37 57 10 numéro d'urgence (secteurs Celles-sur-Belle, Lezay, Melle)
- ☎ 06 67 01 62 45 numéro d'urgence (secteurs Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais)



Environnement

- ☎ 05 49 27 56 79 achat de composteurs, collecte des ordures ménagères, collecte des encombrants, déchèteries, location de broyeur



Patrimoine immobilier

- ☎ 05 49 07 78 42



Associations du territoire

- ☎ 05 49 290 290 demande de participation, versement



Développement économique

- ☎ 05 49 290 290



France services

- ☎ 05 49 07 75 22 Site de Sauzé-Vaussais

Pour toute autre demande d'information, merci de contacter l'accueil général au 05 49 290 290.

Pour plus d'informations : www.melloisenpoitou.fr

PAROLE D'HABITANT : un nouvel artisan à Alloinay

Depuis le 1^{er} juin, Dorian PUYGRANIER s'est installé à son compte en électricité, plomberie, chauffagiste et zinguerie. A 23 ans, le jeune homme a la tête sur les épaules. Conscient où il met les pieds, il aspire à se développer et déjà, le carnet de commande se remplit.

Il faut dire que Dorian sait de quoi, il parle. « *J'ai obtenu 3 CAP en électricité, installation sanitaire et installateur thermique et un brevet professionnel en génie climatique et sanitaire* ».

Dorian a effectué son apprentissage chez Michel Migné à Chaignepain (sur Les Alleuds) et s'est vu décerné voilà 4 ans maintenant, le prix départemental du meilleur apprenti du bâtiment.

Lui qui a grandi à Bissière, après un passage sur Mairé, est revenu s'installer dans la maison de ses aïeux à Malassis où il a désormais son dépôt. Il a donc repris la clientèle de son maître d'apprentissage (Michel Migné ne conservant que son magasin de Melle en Hifi, télé) et a conservé l'ouvrier de son patron qui n'est autre que son père, Philippe Puygranier.

« *Pour le moment, ma clientèle est plus sur l'Est du département entre Melle – Lezay et Sauzé mais le bouche à oreille fonctionne bien, les contacts et le travail sont réels. Entre artisans, il n'existe plus de guéguerre inutile, nous sommes tous solidaires et entre nous, on s'aide à trouver des chantiers, c'est important pour un jeune qui se lance* ».

C'est donc une double bonne nouvelle pour Alloinay avec une création d'activité sur la commune dans les métiers de l'artisanat et l'installation d'un jeune patron. Gageons que la réussite sera réelle.

Nous lui souhaitons bon courage dans son activité et comme en son temps avec Michel Migné, probablement viendra t-il travailler pour la municipalité quand les besoins seront réels.



Les heures d'ouverture des mairies

(port du masque obligatoire)

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gournay	14H – 18H	9H - 12H		9H – 12H
Les Alleuds			13h30 - 18h	

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



En juillet, 3 tronçons de route ont été refaits avec le SIVU : sur la Grande Tranchée, rue des violettes à Chaignepain et rue des tilleuls sur la Gaillochonière, pour un montant total de 82 888€.
Prochainement, d'autres travaux suivront sur Malassis et Bissière pour un montant total de 64 387€
Nous espérons que l'amélioration de nos voies routières ne soit pas un prétexte à une augmentation de la vitesse sur ces axes...

CHEMINS RURAUX ESPACE DE BIODIVERSITÉ



A la fin du mois de juillet, un journaliste de la NR (Nouvelle République) est venu nous rencontrer pour écrire un article paru dans le « spécial chasse de septembre », le 3 septembre. Notre commune est souvent citée en exemple par la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, pour ses aménagements en faveur de la faune sauvage. Depuis 2011, c'est plus de 10 kilomètres de haies qui ont été plantés par les bénévoles des sociétés de chasse, souvent accompagnés par les élèves de l'école de Gournay. Les plantations se poursuivent toujours avec de nouvelles cet hiver.

Mrs Chartier Bernard (*maire*), Boinot Jean Paul (*président de l'ACCA de Loizé*), Renaud Yvon (*président de l'ACCA de Les Alleuds*) et Gouinaud Eric (*adjoint délégué à l'environnement*) ont exposé à ce dernier, le travail accompli sur la commune, grâce aux propriétaires et exploitants, favorables au reboisement, en bordure de route principalement.

AMÉNAGEMENTS DES ESPACES RÉCRÉATIFS



Les agents ont amélioré la surface du terrain de pétanque sur Gournay en le revêtant de graviers fins. Les amateurs de boules ont désormais une surface plus conforme à leur volonté. Sur Loizé, la structure bois en très mauvais état, a connu un sérieux coup de rajeunissement : les boiseries défectueuses ont été remplacées et les peintures refaites. Désormais, les plus jeunes ont une structure agréable pour grimper et faire du toboggan. Durant les prochains mois de nouveaux aménagements auront lieu en particulier sur Gournay, sur l'espace récréatif.

RAFRAÎCHISSEMENT DE LA SIGNALISATION AU SOL



ASSOCIATIONS COMMUNALES



Pour cause de COVID, la saison 2019- 2020 s'est arrêtée brutalement en mars dernier. Après 6 mois d'interruption, les joueurs ont repris l'entraînement depuis le 31 juillet. Notre parcours en coupe de France s'est arrêté brutalement, éliminé le 28 août par Aigrefeuille.

Nous sommes conscients que nous sommes en suspens tant que le risque épidémique existe. Mais nos jeunes sont impatients de retrouver leurs espaces de jeux favoris et ce lien social dans nos associations demeure une valeur importante.

Au niveau séniors, nous engageons 5 équipes : 4 équipes masculines dont une de foot loisir et une équipe féminine.

Chez les jeunes, en entente avec l'AS Pays Mellois et Clussais, deux équipes évolueront en régional, les U18 et les U16. C'est une belle performance qu'il vous faut saluer. Les plus jeunes (de 6 à 10 ans) ont repris le chemin des terrains depuis le 2 septembre mais tout au long de ce mois nous accueillons les nouveaux et les nouvelles.

Nous poursuivons nos efforts en terme de formation et pouvons compter sur l'aide de notre salarié, Romain Vendé, employé à temps plein dans notre structure et avec la communauté de communes du mellois nous partageons un apprenti, Luca RIGOULAY, en formation BMF (*Brevet de Moniteur de Football*). Il s'agit d'un passage obligatoire pour se structurer, poursuivre notre progression et former efficacement nos jeunes footballeurs. Mais un salarié et un apprenti au sein du club n'est pas anodin et sans incidence financière pour l'association.

Nous sommes d'ailleurs inquiets sur ce point là car il sera difficile d'organiser nos manifestations traditionnelles cette année (loto, dîner dansant,...) tant que le risque sanitaire existe.

Pour ceux qui veulent suivre l'actualité du FCB, consultez notre site internet : FC Boutonnais

Matches à domicile pour les équipes engagées par le FCB. (N'hésitez pas à venir supporter l'ensemble de nos équipes séniors ou jeunes sur les différents sites). Il sera par contre nécessaire de venir masqué au stade :

EQUIPE 1 (2^{ème} division)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 2 (3^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 3 (4^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (18H)</i>
Féminines à 8	<i>Le samedi à Chef (14H30)</i>
Foot loisir	<i>Le vendredi à Gournay (20H30)</i>
U18 (2 équipes)	<i>Le samedi à Melle (15h30) pour la 1 et la 2</i>
U16 (1 équipe)	<i>Le samedi à Chef B (15H30)</i>
U15 (1 équipe)	<i>Le samedi à Gournay(15H)</i>
U13 (1 équipe)	<i>Le samedi à Chef (14H30)</i>
U11 (2 équipes)	<i>Le samedi à Chef (10H)</i>
U6/U7/U8/U9 (5 équipes)	<i>Formule plateau sur le mellois de 10H à 12H</i>

De vifs remerciements à tous ceux qui collaborent au bon fonctionnement du FCB, une association de 230 licenciés, l'année dernière.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, Daniel Chollet au 06 75 74 53 09

APE ALLOINAY MELLERAN

L'année 2019-2020 n'aura pas été une année comme les autres !!

La COVID 19 a obligé l'APE, comme beaucoup d'autres associations, à annuler de nombreuses manifestations (repas des enfants en mars, loto en avril et fête des écoles en juin).

Nous tenons toutefois à remercier chaleureusement l'ensemble des enseignants et personnel du RPI Alloinay-Melleran qui a fait son maximum pour permettre aux élèves de retourner en cours tout en respectant les règles sanitaires imposées par le Gouvernement.

Bravo à eux ! Ils ont du mérite ; autant que les parents qui ont fait l'école à la maison !

L'APE tient à alerter les parents :

Force est de constater depuis plusieurs années la diminution constante du nombre de parents bénévoles lors de nos manifestations (tenue de stand, aide à la préparation ou au rangement, confection de gâteaux...)

Face à ce désengagement quasi total des parents nous sommes très inquiets ! Depuis plusieurs années l'APE donne une participation annuelle de 45 €/enfants Cette participation sert essentiellement à financer les voyages scolaires et du matériel.

Les parents doivent rapidement prendre conscience que, sans leur investissement, l'APE risque de disparaître, car le peu de bénévoles actuels s'essouffle. Aucune participation de l'APE reviendrait à supprimer tous les voyages scolaires !

En effet, la participation des parents actuellement de 30 € passerait alors à 75 € /enfant ce qui est absolument exclu pour Mme l'Inspectrice d'Académie.

Nous espérons que l'année scolaire 2020-2021 se déroulera dans de meilleures conditions et nous permettra de réaliser nos manifestations.



COLLECTE « PAPIERS »
Organisée par l'APE ALLOINAY MELLERAN



Ne les Jetez plus !!!

✓ Nous acceptons :

- les journaux,
- Les magazines / revues,
- Publicités,
- Papiers de bureau ,
- Catalogues,
- Enveloppes sans fenêtres,
- Livres.

✗ Nous refusons :

- Les cartons,
- Les plastiques,
- Les papiers alimentaires,
- Mouchoirs,
- Papiers photos,
- Papiers cadeaux.

Une collecte aura lieu en Novembre 2020, alors gardez vos papiers afin de contribuer aux projets des enfants du RPI.

Pour tout renseignement, contacter Maud FOURNIER, co-présidente au 06-65-00-77-76 ou Lucie TAPIN au 06-79-34-94-44

Prochaine manifestation :

**Collecte de papiers en
NOVEMBRE 2020
sur les communes du RPI**

SEP LES CŒURS JOYEUX

Le dîner dansant du 7 novembre 2020 est annulé

Le loto du 1er janvier 2021 est incertain

ACCA LES ALLEUDS

C'est le samedi 25 juillet que s'est tenue l'Assemblée Générale des chasseurs avec 19 sociétaires présents sur les 28 que compte l'association.

Comme sur Loizé, il a fallu d'abord valider les différents statuts afin de passer aux affaires courantes. Le trésorier, Daniel Minot s'est félicité d'un exercice excédentaire, grâce à des dépenses maîtrisées et une légère augmentation du nombre de sociétaires. Les deux chasses à courre ont aussi permis de dégager un bénéfice de 500 €.

Sur un plan cynégétique, 41 lièvres ont été prélevés dont 70% de jeunes. Plus de 200 pigeons sont au tableau de chasse ce qui démontre la forte présence de cet oiseau sur le territoire. 40% des perdrix lâchés ont été prélevés.

Pour la future saison, peu de gros changements, le conseil d'administration a été réélu dans son intégralité et la stabilité est donc le mot d'ordre. Un 3^{ème} bracelet lièvre sera distribué aux sociétaires à partir du 29 novembre, si la population continue à bien se porter. L'analyse des pattes sera donc précieuse pour connaître la véritable situation lors de la période de chasse qui débutera pour cette espèce le dimanche 11 octobre.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LES ALLEUDS : (de gauche à droite)

Nadine RENAUD (vice - trésorière) – Julien BEGUIER – Yvon RENAUD (Président) – Michel LEGRAND (vice-président) – Daniel MINOT (trésorier) – Séverine TRICQUARD (secrétaire) absent sur la photo, Francis Renaud , Christian Babin et Gérald Chartier

Chasse à courre :

Chevreuil : 17 janvier 2021

Lièvre : 10 janvier, 7 et 21 février 2021

ACCA LOIZE

Dans un contexte délicat, l'ACCA de Loizé se veut optimiste. Conformément à la nouvelle réglementation, l'ACCA a établi ses nouveaux statuts et son règlement intérieur, validés lors de son assemblée générale, du 17 juillet. Jacques Gourdon, le trésorier a souhaité passer la main après trois années de bons et loyaux services. Il regrette que l'exercice de l'année sur un plan comptable soit déficitaire mais avec deux manifestations en moins (le diner dansant de mars et le banquet de mai) et des dépenses en augmentation (l'ACCA a entre autre, investi dans 12 miradors, pour assurer la sécurité de ses chasseurs lors des plans de chasse), il ne pouvait en être autrement. Il espère que cette nouvelle saison soit donc meilleure. La population de lièvres est en augmentation, sauf catastrophe, les sociétaires auront droit à 3 bracelets. Le 3^{ème} bracelet sera délivré à partir du 11 novembre.

Durant cet été particulièrement sec et chaud, une fois de plus, il a fallu alimenter de façon hebdomadaire, les 37 points d'eau dont dispose l'ACCA sur le territoire.

Comme depuis une dizaine d'année, maintenant, elle poursuivra ses efforts de plantations avec les propriétaires désireux de planter des haies dans l'hiver.

L'ouverture aura lieu le 13 septembre, en espérant que la saison ne sera pas perturbée par la COVID. Car pour le moment, elle a mis ses manifestations en sommeil en attente d'un retour à la normal sur un plan sanitaire.



dimanche 3 janvier : chasse à courre au lièvre

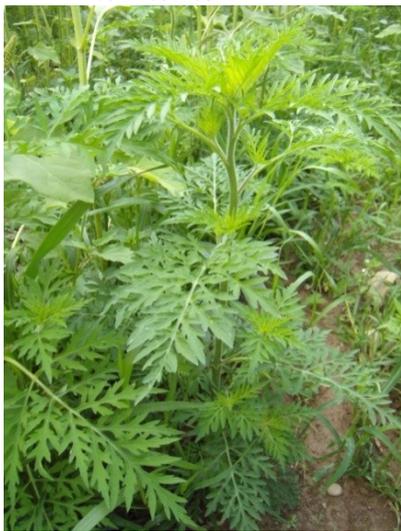
Le nouveau conseil d'administration de l'ACCA de Loizé (de gauche à droite) : Bèguier Julien – Gouinaud Eric (secrétaire) – Demellier Kévin (trésorier) – Boinot Jean Paul (Président) – Samuel Olivet (vice –président) – Tafforin Jean Noël (secrétaire adjoint) – Touzé Christian – Rangier Serge (trésorier adjoint) et accroupi, Olivet Antoine



L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes



L « **Ambroisie à feuille d'armoise** » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires.



Cette plante, peu exigeante, se développe sur tout type de sols et en particulier les terrains nus ou peu couverts tels que les parcelles cultivées, les bords de route, les zones de travaux, les parcs et jardin, mais aussi les bords de rivières.

Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis

durant la floraison de fin août à septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma. Quelques grains de pollens d'ambroisie dans l'air suffisent pour provoquer des symptômes chez les personnes sensibles, sachant que chaque pied d'ambroisie produit des millions de grains de pollen chaque année et également des milliers de graines responsables de l'extension de la plante les années suivantes.

L'ambroisie est également problématique pour le monde agricole où elle peut envahir des parcelles entières si elle n'est pas gérée à temps.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Afin de limiter l'émission de pollen allergisant et de graines, la destruction des plants d'ambroisie doit absolument intervenir avant sa floraison qui a lieu vers la mi-juillet. Le mode de destruction doit être adapté à la quantité de plants présents ainsi qu'à la nature de la parcelle.

Plus d'informations sur www.ambroisie.info

[Le référent sur la commune est M Daniel Minot](#)

Contact : Aude MATHIOT, FREDON Poitou Charentes – aude.mathiot@fredonpc.fr – 09.77.02.33.38

Agir avec la plateforme Signalement Ambroisie

Il s'agit d'un dispositif participatif permettant à chacun d'identifier des plants d'ambroisie et de les signaler. Composé d'un site internet, d'une application mobile, d'une ligne téléphonique ou encore d'un email dédié, la plateforme Signalement Ambroisie permet de réaliser des signalements de la plante par différents canaux. Votre signalement est alors transmis à la commune concernée, qui contactera le propriétaire de la parcelle concernée.



Allez sur www.signalement-ambroisie.fr

MENUS DE FETES

Pour une fois dans ce numéro vous ne trouverez pas de recettes mais des idées de menus, ceux d'une autre époque... Ce sont des menus des années cinquante, soixante concoctés pour des noces, des fiançailles. Les convives devaient repartir repus et heureux. En voici donc quelques uns (on oublie les régimes, la publicité pendant 2 minutes "mangez cinq fruits et légumes par jour") et on se met à table.

Dîner du 10 Juillet 1965

Fruits de Mer

Cornets Jambon Blanc *Muscadet*

Colin Sauce Hollandaise

Bavarde Sauce Madère

Haricots Verts Panachés *Breton*

Canetons Rôtis

Verdurette de Saison

Les Provinces Réunies

Les Dons du Verger

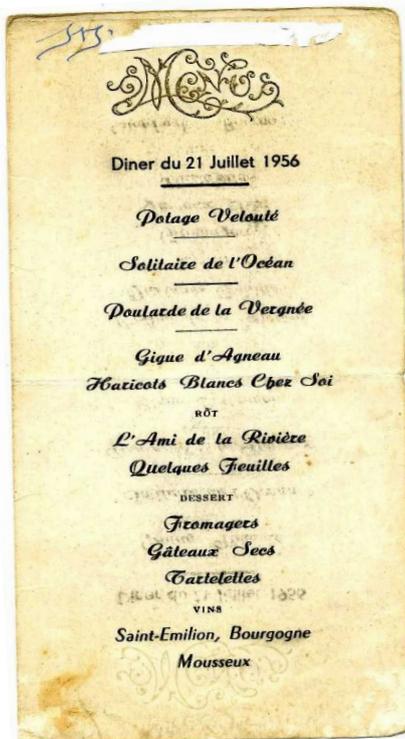
Crème Vanillée *Rosé d'Anjou*

Gâteaux Secs

Croquembouche

Le Brésilien et son Petit Nègre-Ita

Imp. Compagnon
Thouars



Dinez

Crème de Volailles

Huitres Fines de Claires

Plateau de Fruits de Mer

Ballotine de Volailles en Gelée

Filets de Soles Riviera

Langue de Bœuf Napolitaine

Trou Charentais

Poulet de Grain doré sur Nid de Cresson

Légumes Choisis

Cœurs de Laitues

Plateau de Fromages

Desserts

Pièce Nuptiale

Omelette Norvégienne

Gâteaux de Pays

Corbeilles de Fruits

Café Fine - Liqueurs

DINER

Apéritif

Velouté d'un Soir

Charcuterie Assortie

Colin Sauce Normande

Filet de Bœuf au Cresson

Barquettes de Légumes

Dinde aux Salsifis

Salade

Plateau de Fromages

Paris - Brest

Fruits au Sirop

Gâteaux Secs

Café - Liqueurs

Tantiquez !

Laissez
"ce Darnier multicolore"
et attendez
"les Corbeilles surprises"
sans dédaigner
"le Salitaire des flots blutés"

N'oubliez pas de saluer
"les Paresseux sur canapés"

Regardez
"ce Chanteur endormi"
qui rêve
"de Pêches de rosée"
imprudent
"le Refuge du visiteur attendu"

Desirez-vous voyager ?
"sur Tou en Provinces"
et vous serez charmés
peut-être, profitez-vous digeste
"les Dons du Verger"

Coeffices
"de Bûches à Pommes rouges"
Festoyez
"Croquembouche"
accueillent
"de Roi nègre, et, son Tam, tam"



Avec une pub de l'époque : *Savourez un vin des CORBIERES, un cru qui a de l'accent. Il a mûri pour vous au chant des cigales sur les coteaux caillouteux des Corbières rongés par le soleil, dans un pays riche de souvenirs historiques. Charlemagne en buvait, il donnait du souffle à Roland, c'était le vin de messe de Turpin (archevêque, compagnon de Charlemagne), il fera la joie de votre palais, il ensoleillera votre cœur, il avivera votre esprit...et maintenant il est conseillé de le boire avec modération*.* (* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération).

PHOTO ANCIENNE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE GOURNAY ELU EN 1965

Nous vous proposons dans ce numéro une photo du conseil municipal de 1965. Ce sont des personnes qui se sont investies pour la commune. La photo a souffert mais vous les reconnaîtrez ou vous en avez entendu parler autour de vous.



Au 1^{er} rang de gauche à droite

Mr MELET Louis, Mr DE LA CHEVRELIERE Jean Charles maire, Mr NOCQUET Marcel 1^{er} Adjoint, Mr LAMY Guy.

Au 2^{ème} rang de gauche à droite :

Mr VIOLET Jacques secrétaire de la mairie, Mr RAGOT Eugène, Mr MIALON Marcel, 2^{ème} adjoint, Mr RAYNEAU Louis, Mme DE LA CHEVRELIERE Magdeleine maire sortante, Mr LEVEQUE André, Mr ROUSSEAU Emile, Mr VIGNAULT René, Mr NOCQUET Victor garde champêtre, Mr NOCQUET Robert, Mr VESQUE Fernand.

Merci à Mme BRUN Francine qui a mis à notre disposition cette photo.

Nous sommes à la recherche de photos anciennes pour alimenter l'Alloinay ou le site. Photos de classe, fêtes, repas, photos insolites...Vous pouvez les déposer à la mairie ou les remettre à Daniel CHOLLET, après utilisation elles vous seront restituées.

JEUX

SUDOKU N° 9

8	1	3		4				7
		7	6					
				3	9			5
				6		5	8	
		8	2		5	1		
	9	5		8				
6			8	2				
					6	3		
3				5		6	4	8

				4	8			
		8		2			7	
	3		1				8	6
		7				1		
1	2						5	8
		4				7		
5	4				6		1	
	6			5		2		
			7	3				

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 14 lettres La réalisatrice du film Stella.

L	S	I	N	C	E	R	E	T	U	T	O	Y	E	A	E	E	S
I	S	S	O	R	I	E	N	T	E	Y	S	L	S	P	E	E	A
L	L	I	V	M	E	T	R	I	Q	U	E	U	C	P	T	R	U
A	A	M	A	R	R	E	I	E	R	F	E	T	A	R	O	A	C
S	E	E	R	V	I	M	R	M	S	U	E	N	L	O	C	M	E
E	M	S	L	E	R	V	O	E	R	S	E	A	P	C	E	A	R
L	M	E	O	A	T	N	S	A	T	X	E	I	E	H	T	U	E
E	A	R	P	E	T	C	P	O	A	T	E	R	L	E	E	D	T
C	R	D	E	E	R	I	A	M	M	T	A	T	A	P	B	I	U
T	G	N	R	L	N	D	E	T	A	B	E	R	A	P	M	T	H
I	O	A	R	E	U	N	N	N	N	H	R	C	G	E	E	H	A
F	R	P	R	Y	D	I	T	E	D	O	E	E	S	E	L	Y	H
E	P	E	P	E	T	A	R	D	F	D	C	U	R	E	R	M	C

AMARRE	IULE	REGRATTER
AMENDE	LESEE	SAUCE
APPROCHE	LILAS	SCALPEL
CHAHUTE	MAREE	SELECTIF
CONTACTER	MAUDIT	SEMIS
CURER	METRIQUE	SINCERE
DECAPEUR	ORIENTE	SOMBRER
ECOTEE	PARESSER	SUEUR
EMBETE	PARMI	SURMONTER
EPANDRE	PETARD	THYM
EXAMEN	PIETANT	TRIANTE
FELE	PROGRAMME	TUTOYE
FENDRE	RAPINER	VARLOPE



Bataillé



Bissière